

PREFACE

L'idée d'un atelier sur "la gestion des pâturages" est née du constat que de nombreuses expériences menées par les projets de développement opérant au Sahel sur la gestion des ressources pastorales n'étaient pas valorisées. Ces projets dont l'action est axée sur l'aménagement des terroirs, inscrivent leurs interventions dans le cadre de la lutte contre la désertification, et appuient les populations pour tenter de "remettre le Sahel en verdure". Bien que cet objectif soit techniquement réalisable dans de nombreux sites grâce à la mise en oeuvre des techniques de conservation des eaux et des sols, à la plantation des ligneux et l'ensemencement d'herbacées, les projets prennent rarement en compte la gestion après intervention, et les acquis de l'intervention ne sont pas pérennisés, privant les populations des bénéfices qu'ils pourraient en tirer. Dans certains cas, l'intervention du projet s'est accompagnée d'une modification des droits d'accès au bénéfice des populations qui ont participé aux aménagements.

Dans un premier temps l'objectif de l'atelier se limitait à l'inventaire et l'analyse des expériences de gestion des terres aménagées par ces projets. Il est apparu souhaitable d'associer aux représentants des projets, des chercheurs qui pourraient apporter à l'évaluation de ces expériences les fruits de leur savoir que ce soit dans les domaines techniques de la gestion des parcours ou dans ceux du développement institutionnel. Il est aussi apparu nécessaire d'associer des représentants d'associations professionnelles d'éleveurs partenaires des projets de développement et des représentants des organismes qui financent ces projets. Ainsi, des contacts étaient pris avec des agents de développement, des chercheurs et des représentants des organisations pastorales, et une première rencontre exploratoire était organisée à Niamey de ce qui allait devenir le comité d'organisation de l'atelier. Très vite, le sujet de l'atelier a dépassé le thème initial de la gestion des terres aménagées pour intéresser la gestion de l'ensemble des ressources pastorales et les institutions qui l'organisent: droits d'accès, droits d'usage, législation foncière et organisations paysannes. Il s'est avéré, en effet, que l'extension des superficies mises en culture, l'appropriation d'une partie croissante des ressources pastorales, et des politiques discriminantes à l'égard des formes d'élevage pastoral, contribuaient toutes à réduire la mobilité régionale du bétail et à éroder les institutions de gestion des ressources pastorales.

Finalement, plus de 150 personnes ont participé à l'atelier au cours duquel 28 communications ont été présentées et très activement discutées en séance plénière mais aussi dans les séances de groupes de travail. Les communications ont porté sur les sept thèmes suivants qui ont été discuté ensuite en quatre groupes de travail :

- 1) *Le contrôle de la pâture à l'échelle du terroir.* L'objectif était d'identifier dans les multiples expériences rassemblées pour cet atelier (dans le domaine du développement comme dans celui de la recherche) les avantages et les contraintes

des différentes alternatives de gestion des pâturages naturels à l'échelle du terroir et surtout d'évaluer les options qu'elles offrent aux communautés.

- 2) *La mobilité régionale du bétail.* Reconnue comme une des principales pratiques de gestion pastorale au Sahel, la mobilité régionale du bétail est confrontée à des contraintes dues à l'évolution de l'occupation des sols et à l'érosion des institutions communautaires. Or la mobilité du bétail est indispensable à la viabilité économique et écologique de l'élevage sahélien car elle permet une meilleure adéquation entre les besoins nutritionnels du bétail et les disponibilités fourragères variables dans l'espace et dans le temps, tout en réduisant les risques de dégradation des parcours attachés à une pâture répétée. La réflexion a porté sur l'avenir de la mobilité régionale du bétail et l'identification de pratiques alternatives.
- 3) *Les conflits et synergies entre cultures et élevage.* Reconnaisant les progrès de l'intégration des activités de culture et d'élevage, surtout à l'échelle des exploitations rurales, l'objectif était d'identifier les causes et les mécanismes de cette intégration, mais aussi quels en étaient les obstacles, les risques de conflits qu'ils pouvaient générer.
- 4) *Les institutions gérant les droits d'accès aux ressources naturelles.* Après un examen des situations particulières de certains des Etats sahéliens, l'objectif était de discuter des options institutionnelles pour la gestion des ressources communautaires et la médiation des conflits d'utilisation, y compris les droits et réglementations foncières qui s'appliquent aux ressources pastorales.
- 5) *Les associations professionnelles d'éleveurs.* Il s'agissait surtout de faire le point des progrès et des échecs en matière d'organisation des éleveurs en examinant le rôle que ces organisations prenaient dans la gestion des ressources naturelles à l'échelle du terroir comme de la région.
- 6) *L'évaluation économique de l'utilisation des ressources fourragères.* L'objectif était de proposer des méthodes pour l'estimer la valeur économique des ressources fourragères qui tiennent compte de leur mode d'exploitation et incluent les multiples produits et des services d'élevage et les coûts d'opportunité des utilisations alternatives.
- 7) *La gestion des risques.* Reconnaisant les risques inhérents aux variations imprévisibles des ressources primaires et aux fluctuations de l'environnement économique, social et politique, la réflexion portait sur les politiques les mieux adaptées de répondre aux situations de crise qu'elles soient dues à une catastrophe naturelle ou à l'insécurité civile: déstockage du bétail, recapitalisation, crédit et assurances.

Le tableau de l'élevage au Sahel révélé par les communications est contrasté. Si la plus part des articles reconnaissent l'importance économique, sociale ou écologique de l'élevage, c'est souvent pour en souligner son état de dégradation et les contraintes qui affectent son développement. Quelque soit le thème de discussion, les travaux de groupe ont tous aboutis à recommander le renforcement de capacités d'intervention des organisations socio-professionnelles de l'élevage. Ce renforcement des capacités est perçu comme une condition à fin d'initier une augmentation et une régularisation de la productivité, mais aussi à fin d'améliorer l'intégration de l'élevage aux autres activités agricoles que ce soit à l'échelle de l'exploitation, du terroir ou de la région. Et enfin

comme un moyen d'améliorer l'impact écologique de l'élevage, favorisant les fonctions de recyclage organique et minéral, et évitant les effets néfastes sur la croissance et le renouvellement du couvert végétal et sur l'érosion des sols.

Les recommandations des groupes de travail portent aussi sur la nécessaire reconnaissance politique et sociale de la mise en valeur des ressources naturelles communautaires par l'élevage, et tout particulièrement par les formes pastorales de l'élevage. Cela permettrait de mieux équilibrer les institutions chargées de la gestion des ressources naturelles, en particulier les statuts fonciers et d'autres dispositions juridiques et administratives qui affectent la gestion des ressources pastorales.

L'impact des recommandations faites par l'atelier dépend, bien entendu, des modalités de mise en oeuvre qui ont, elles aussi, fait l'objet des recommandations. Ces dernières ont souligné le rôle que doivent jouer les cadres de concertation à tous les niveaux depuis celui des communautés rurales jusqu'à celui des relations inter-états. Une forme de mise en oeuvre privilégiée consisterait à procéder à une évaluation participative des pratiques de l'élevage à toutes les échelles de travail.

Cependant, certains thèmes n'ont pas été suffisamment couverts par les travaux de l'atelier et mériteraient un examen plus approfondi. C'est le cas des aspects juridiques du droit foncier de chacun des Etats dont l'examen permettrait d'identifier les options législatives compatibles avec les objectifs de décentralisation amorcées dans la plupart des pays du Sahel. C'est aussi le cas des politiques nationales de développement agricole et d'aménagement de l'environnement, pour lesquelles un effort particulier devrait être voué à l'identification des incitations économiques qui faciliteraient l'accès aux intrants et l'évolution souhaitée des pratiques de gestion des ressources naturelles.

En publiant, dans ce volume, les textes de la plupart des communications présentées, mais aussi un résumé des résultats des travaux de groupe et des recommandations que les participants ont pu formuler en conclusion de ces travaux, je souhaite que cette publication contribue à valoriser les expériences des uns et des autres, et par delà suscite les initiatives indispensables à l'amélioration de la vie des éleveurs dans un environnement sécurisé. Pour donner la possibilité d'accéder les résumés et les articles ressortis des travaux de groupes pour un public plus grand, le "Community-Based Natural Resource Management Network" (CBNRM Net) a bien voulu mettre les textes sur la page Internet http://www.cbnrm.net/resources/events/niger_001.html.

Enfin, je tiens à remercier à nouveau toutes les personnes qui ont contribué d'une façon ou d'une autre au succès de l'atelier et toutes les institutions qui par leur financement en ont permis la tenue.

Eric Tielkes
Coordinateur développement rural
Service Allemand de Développement (DED) au Niger